



Conditions Générales des Prestations de services

Conditions applicables depuis le 01 novembre 2008 et modifiables sans préavis

Les présentes conditions générales des prestations s'appliquent à tous nos services et ventes.

Faire appel aux services de LDM Informatique implique, de la part du client, l'adhésion entière et sans réserve à nos conditions générales des prestations.

Aucune condition particulière ou contraire posée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et expresse de notre part, prévaloir contre nos conditions générales des prestations.

Le fait de ne pas se prévaloir, à quelque moment que ce soit, de l'une des présentes conditions générales des prestations, ne peut être interprété comme une renonciation à ces dites conditions.

Le client en signant le bon d'intervention accepte de plein droit l'intervention et les conditions générales des prestations de services.

➤ **Article 1 - Définitions :**

On entend par « LDM Informatique », l'entreprise individuelle LDM Informatique au nom de M. MARTEL Laurent, 5 rue de la Bastéro, 69350 La Mulatière, France. LDM Informatique est une entreprise d'assistance, de conseils, de formation, de dépannage, d'installation, de vente de matériel lié à l'activité et de toutes autres PRESTATIONS de services en relation avec les nouvelles technologies et l'informatique.

On entend par « CLIENT » ou « VOUS » le bénéficiaire des PRESTATIONS de LDM Informatique.

On entend par « PRESTATIONS » les services assurés par LDM Informatique sur le lieu de résidence du CLIENT ou en atelier.

On entend par « PRODUITS » les offres commerciales LDM Informatique mises à disposition du CLIENT pour régler les PRESTATIONS.

On entend par « PANNES », les problèmes de fonctionnement des équipements appartenant au CLIENT qui sont dus à un matériel défectueux ou à un dysfonctionnement de logiciel ou de système d'exploitation dus exclusivement aux usages ou aux conséquences des usages volontaires ou involontaires de ces équipements par le CLIENT.

➤ **Article 2 - Objet :**

LDM Informatique intervient sur demande expresse du CLIENT sur son lieu de résidence; les parties ayant convenu au préalable de la réalisation des PRESTATIONS, d'une date, d'un horaire et d'un lieu de rendez-vous.

Si VOUS ou la personne chargée de vous représenter n'êtes pas présent sur votre lieu de résidence à la date et heure convenues, LDM Informatique ne pourra assurer les

PRESTATIONS et sera dans l'obligation de vous facturer son temps d'attente éventuel (facturation minimale d'une heure) majoré du déplacement, non remboursable.

➤ **Article 3 - Contenu des PRESTATIONS :**

Les PRESTATIONS de LDM Informatique sont destinées à assister, conseiller, former et dépanner le CLIENT ou tout autre personne du même foyer, à aider à l'installation, la configuration des équipements appartenant au CLIENT.

Le CLIENT se doit d'être à jour des licences d'exploitation des logiciels installés sur ses différents équipements et doit être à même de fournir tous les documents des fabricants, distributeurs ou fournisseurs nécessaires à la réalisation des PRESTATIONS.

Limites des PRESTATIONS :

LDM Informatique ne pourra assurer ses PRESTATIONS, si l'environnement physique des équipements est non conforme aux prescriptions des fabricants, distributeurs, fournisseurs ou aux règles de sécurité ; si les équipements ont fait état d'une manipulation anormale (volontaire ou non) ayant modifié leur environnement physique, si les équipements sont difficilement accessibles, que les conditions d'alimentation électrique, téléphonique ou autres soient défectueuses.

LDM Informatique peut immédiatement cesser d'assurer ces PRESTATIONS, si de l'avis raisonnable de l'intervenant, les conditions de travail au lieu de résidence du CLIENT risquent de mettre sa sécurité en danger. Le cas échéant, la PRESTATION sera entièrement due quel que soit le PRODUIT auquel vous auriez souscrit.

Le CLIENT reste responsable des données présentes sur ses équipements et devra prendre toutes les précautions d'usage afin d'assurer la sauvegarde de ses données personnelles.

La responsabilité de LDM Informatique en cas de perte totale ou partielle de données de quelque sorte que ce soit ne peut être engagée.

➤ **Article 4 - Obligations de LDM Informatique :**

LDM Informatique s'engage à fournir les moyens humains nécessaires à l'accomplissement des PRESTATIONS définies à l'Article 3 des Conditions Générales.

Exonération de responsabilités :

Le CLIENT est informé que les PRESTATIONS de LDM Informatique, comme sa propre intervention entraîne une rupture de la garantie du constructeur, du distributeur ou fournisseur auprès duquel le CLIENT a acquis ses équipements et à laquelle ne se substitue en aucun cas une garantie de LDM Informatique.

De convention expresse entre les parties, LDM Informatique n'est soumis, au titre des Conditions Générales qu'à une obligation de moyens et en aucun cas à une obligation de résultat.

Dans le cas où LDM Informatique ne parviendrait pas à réparer la panne du CLIENT, un maximum d'une heure de PRESTATION serait facturée, au titre du diagnostic réalisé.

LDM Informatique n'intervient que sur la demande expresse du CLIENT et ne peut être tenu responsable des dommages directs et/ou indirects, matériels ou immatériels ainsi que des pertes de données.

LDM Informatique se réserve le droit de refuser toutes prestations et tous travaux à caractère illégal, douteux ou contraire aux lois françaises et internationales de protection de la propriété intellectuelle.

LDM Informatique est liée par une obligation de secret professionnel vis à vis de ses CLIENTS concernant les informations confidentielles dont elle pourrait avoir connaissance au cours de ses PRESTATIONS, à l'exception d'informations à caractère criminel ou illégal ou cette obligation serait éteinte.

➤ **Article 5 - Obligations du CLIENT :**

Le CLIENT s'engage à respecter les procédures d'utilisation des équipements (logiciels, accessoires, périphériques, consommables...) et en particulier à ne pas procéder à des modifications techniques.

Le CLIENT s'engage à tenir à disposition l'ensemble de la documentation technique de son matériel, notamment les supports numériques d'installation (CD Rom, Disquette, DVD Rom...), les numéros de licences, codes d'identification et doit tenter de reconstituer l'historique de l'apparition de la PANNE.

Le CLIENT est informé que l'ensemble des frais afférents à l'exécution des PRESTATIONS de LDM Informatique (d'électricité, de connexion à Internet ou d'usure des consommables engendrés par les manipulations effectuées par LDM Informatique) restent à sa charge. En aucun cas, le CLIENT ne pourra en demander le remboursement total ou partiel.

Le CLIENT se chargera de déplacer ou de nettoyer tout élément considéré comme gênant pour assurer les PRESTATIONS.

➤ **Article 6 - Garanties :**

Les pièces détachées et articles fournis sont garantis par les constructeurs contre tout défaut de fabrication selon des modalités qui leur sont propres. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient prolonger la durée de celle-ci. La garantie de LDM Informatique est limitée à la réparation, au remplacement ou à l'échange standard par un matériel équivalent des marchandises reconnues défectueuses par LDM Informatique, en tenant compte de la vétusté et de l'usage qui en a été fait et ceci au libre choix de LDM Informatique. Toute modification d'un produit de quelque manière que ce soit par le CLIENT entraîne l'annulation de la garantie.

Les PRESTATIONS de LDM Informatique sont garanties 48 heures après l'intervention sous réserve que le CLIENT n'effectue pas de manipulations qui pourraient nuire à la fiabilité du matériel et du système ou de l'intervention d'une société tierce, ce qui rendrait cette garantie nulle.

Aucune responsabilité ne pourra être engagée contre LDM Informatique en cas d'incompatibilité entre différents articles et/ou logiciels.

➤ **Article 7 - Tarifs :**

Les tarifs des PRESTATIONS s'entendent en euros toutes taxes comprises.

Les tarifs sont communiqués au CLIENT lors de la prise du rendez-vous et validés d'un commun accord entre le CLIENT et LDM Informatique. Les tarifs communiqués au CLIENT sont ceux en vigueur à la date de la prise du rendez-vous. Le prix des pièces détachées nécessaires à la PRESTATION peut varier suivant les fournisseurs et leur disponibilité.

Toute PRESTATION effectuée sur le lieu de résidence du CLIENT donne lieu à une facturation minimale d'une heure majorée du déplacement.

➤ **Article 8 - Fiscalité :**

Les services fournis par LDM Informatique ne sont pas soumis à la TVA, conformément à l'article 293 B du code général des impôts.

➤ **Article 9 - Règlement des PRESTATIONS :**

Le taux horaire à payer est celui qui a été validé d'un commun accord entre le CLIENT et LDM Informatique.

Le règlement par le CLIENT est fait en globalité à la fin de la PRESTATION directement à l'intervenant par l'un des moyens de paiement accepté par LDM Informatique: Chèque bancaire ou postal exclusivement à l'ordre de Laurent MARTEL, LDM Informatique.

La facture sera envoyée au CLIENT dans un délai de 30 jours ouvrés après l'issue de la

PRESTATION par courrier ou messagerie électronique.

Bien que le taux horaire des PRESTATIONS ait été validé d'un commun accord entre le CLIENT et LDM Informatique, le CLIENT est libre de refuser le commencement de la PRESTATION. Le cas échéant LDM Informatique sera dans l'obligation de VOUS facturer le coût d'un déplacement, non remboursable.

LDM Informatique s'engage à aviser le CLIENT en cas de surcoût imprévisible de la PRESTATION, qui peut alors décider de l'interrompre. Le cas échéant, LDM Informatique sera dans l'obligation de VOUS facturer la durée déjà réalisée au taux horaire prévu et avec un minimum d'une heure de PRESTATION majorée du déplacement.

Les tarifs des PRESTATIONS et des PRODUITS sont modifiables sans préavis.

➤ **Article 10 - Pénalités et Réserve de propriété :**

En cas de retard de paiement, le CLIENT se verra appliquer une pénalité de retard d'un montant égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal, calculée sur le montant de la totalité des sommes dues, conformément aux dispositions de l'article L. 441-6 du code de commerce.

Le matériel et les pièces détachées livrés et facturés resteront la propriété de LDM Informatique jusqu'au paiement intégral de leur prix. Un défaut de paiement pourra entraîner la revendication et la restitution des marchandises par LDM Informatique, aux frais, risques et périls du CLIENT, les dommages occasionnés avant restitution sont également à la charge du CLIENT. Ces clauses s'appliquent également dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire d'un CLIENT professionnel.

➤ **Article 11 - Territoires :**

L'ensemble des articles et PRESTATIONS de LDM Informatique des présentes Conditions Générales sont applicables sur toute la France.

➤ **Article 12 - Informatique et Liberté :**

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et ses décrets d'application, le CLIENT dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant, exerçable auprès de LDM Informatique, MARTEL Laurent, 5 rue de la Bastéro, 69350 La Mulatière, France.

➤ **Article 13 - Loi applicable :**

De convention expresse, le présent contrat sera gouverné par le Droit français. Ces termes et conditions ne doivent pas être interprétés comme limitant les droits statutaires du CLIENT et rien ne limite les droits statutaires du CLIENT en tant que consommateur.

➤ **Article 14 - Tribunal compétent :**

En cas d'échec d'une procédure amiable, tout litige découlant des présentes conditions est de la compétence exclusive des tribunaux de Lyon. Cette compétence s'appliquera également en matière de référé.



LDM Informatique
Assistance & Dépannage

À domicile sur Lyon et son agglomération

☎ **09 65 23 44 91**
☎ **06 89 38 63 34**

✉ ldm.informatique@gmail.com
🌐 www.ldminformatique.com

*Dépannage et mise à jour PC,
Assemblage et installation de PC,
Résolution de problèmes logiciels,
Désinfection de PC,
Assistance-Formation,
Installation et configuration Internet.*